

# Club Cyclo et Loisirs

## Assemblée générale ordinaire du 17 février 2010

L'assemblée est ouverte à 19h10

Lieu : Restaurant « La Terrasse » Petit-Lancy

Présents : 12 membres

Excusés : Drahomira Mednansky, Alfred Moosberger

Le Président John Lingg ouvre la séance et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Il rappelle que cette assemblée a été convoquée il y a plus de 2 semaines par envoi aux sociétaires et publication sur le site internet du Club.

La séance se déroule dans l'ordre des points à l'ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'AG ordinaire du 9 mars 2009 : personne n'en demande lecture ; le Président en fait toutefois un résumé. Ce PV est approuvé à l'unanimité.
2. Le rapport annuel du comité est lu par le par le Président. En résumé, notre club compte 70 membres qui ont payé leur cotisation en 2009 (le budget en prévoyait 60). Nous avons inauguré cette année un brevet avec des distances variables et multiples, ce qui présente l'avantage d'offrir des solutions « à la carte » pour chaque cycliste, tout en conservant la même organisation. John Lingg mentionne également que notre site internet a été visité 17'778 fois l'an passé. Il rappelle que nous recherchons toujours des personnes bénévoles pour nous aider, plus particulièrement lors des sorties.
3. Comptes 2009 : Le Président lit et commente les comptes, il donne des détails sur les dépenses et les recettes et annonce un bénéfice de CHF 1'534.
4. Rapport du réviseur des comptes : Bernard Sabourin lit le rapport suite au contrôle effectué avant l'AG.
5. Décharge au comité : est donnée à l'unanimité pour sa gestion durant l'année 2009, l'ensemble des rapports est approuvé.
6. Elections statutaires : Le Président rappelle que les élections sont faites pour 3 ans.

Cette année, seul le poste de Pascal Vuilleumier est à renouveler. Pascal accepte de conserver sa place au comité pour les trois prochaines années et est réélu à l'unanimité.

Bernard Sabourin est reconduit comme vérificateur des comptes, Pierre-Alain Donini est élu à l'unanimité comme 1<sup>er</sup> suppléant à la vérification des comptes et Alfred Moosberger comme second suppléant.

7. Le montant de la cotisation annuelle reste fixé à CHF 30.– et à CHF 10.– pour les moins de 18 ans selon décision de l'Assemblée à l'unanimité. Dès 2010, Christoph Riesen occupera le poste de caissier. Tony Nguyen demande comment sont réclamées les cotisations. John Lingg répond qu'un bulletin de

versement est joint à l'envoi de notre bulletin Cyclo Loisirs Passion ; lors des brevets, les participants sont également invités à devenir membre au moment de l'inscription.

8. Le Président lit et commente le budget 2010. Pascal Vuilleumier annonce qu'avec 200 membres, le club pourrait assurer toutes ses charges fixes. A la question posée par Tony Nguyen, Pascal répond qu'effectivement actuellement, les charges ne sont couvertes que partiellement par les cotisations, le reste provenant des annonceurs, du sponsoring et des brevets. Le budget 2010 prévoit un petit bénéfice de CHF 310.–. Christoph Riesen demande quelles sont les différences du budget par rapport à 2010, John répond que nous aurons un brevet de plus.
9. Programme d'activités 2010 : le programme a été publié sur le site internet et envoyé par courrier à chaque membre avec la convocation à l'assemblée générale. John Lingg, Francis Magnin et Pascal Vuilleumier le parcourent. Le président annonce qu'il est prévu d'éditer 4 Cyclo Loisirs Passion dans l'année et que nous recherchons des annonceurs ; une maquette avec les dimensions des annonces et les prix des annonces est remise à chacun.

#### 10. Divers

- Anne Gritti demande aux organisateurs des brevets de prévoir des panneaux plus visibles si possible avec des couleurs plus vives, voire fluos. John Lingg répond que ce n'est pas toujours possible car nous sommes limités par les possibilités de l'imprimante et que les textes doivent rester visibles. La plupart des autres membres présents sont satisfaits de la signalisation actuelle. Toutefois, Christoph Riesen mettra des pastilles de couleurs vives ou des bords de couleur vive sur les panneaux de signalisation chaque fois que ce sera possible.
- Olivier Pélichet met à disposition du Club une caisse de jalons militaires, Christoph Riesen le remercie et la prendra chez lui.
- Anne Gritti demande que le Club organise un week-end avec assistance pour porter les bagages. Christoph Riesen se propose comme chauffeur pour transporter les bagages. La difficulté est de trouver quelqu'un pour prendre en charge cette organisation.
- Kurt Baumann regrette que lors de la sortie du Vuache l'année passée, le groupe ait éclaté et il demande que lors des sorties, les participants restent ensemble. John Lingg rappelle que ce jour là Francis Magnin était resté avec un cycliste victime d'une crevaison, et qu'un groupe qui désirait rouler plus vite était parti en avance de son plein gré. Pour faire deux groupes lors des sorties, il est nécessaire d'avoir 4 accompagnants et actuellement nous manquons de bénévoles pour nous aider, c'est pourquoi, il n'est pas toujours possible de satisfaire à la fois les cyclistes qui désirent rouler plus vite et ceux qui aimeraient adopter un rythme moins soutenu. Lors des prochaines sorties, en fonction du nombre de participants, il pourrait être formé deux groupes, si parmi les présents certains acceptent de coacher les groupes.

L'Assemblée est terminée à 20h35

Le secrétaire : Francis Magnin Le Président : John Lingg